

Le 14 Mai 2008

à madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET  
Secrétaire d'état chargée de l'écologie

Madame la Ministre,

Depuis plusieurs années le collectif PARFER LYON-CREMIEU, composé d'élus et d'associations oeuvre au prolongement de la ligne de tramway- LEA (qui relie la gare Lyonnaise de la PART-DIEU à MEYZIEU dans le RHÔNE) jusqu'au Nord-Isère secteur de PONT DE CHERUY CREMIEU.

Pour étudier ce prolongement qui peut se faire sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée du Chemin De Fer de l'Est Lyonnais (CFEL), un comité de pilotage a été mis en place par le conseil général de l'Isère sous la responsabilité du vice-président chargé des transports Monsieur Marc BAIETTO. De ces études il ressort le bien fondé de ce projet qui fait l'unanimité des élus et de la population du Nord-Isère.

Le département du Rhône a décidé de relier la gare de la Part-Dieu à l'aéroport SAINT-EXUPERY par LESLYS, un tramway rapide qui utilisera le tracé LEA jusqu'à MEYZIEU, puis rejoindrait directement l'aéroport au Sud de PUSIGNAN.

PARFER LYON CREMIEU considère qu'il faut mettre en cohérence les 2 projets: LESLYS et le prolongement de LEA vers le NORD-ISERE, et utiliser pour cela l'emprise existante du CFEL qui traverse PUSIGNAN et se poursuit vers le NORD-ISERE, ceci dans un souci évident d'économie d'argent et d'espace de campagne à préserver.

Dans ce cadre, un contre projet de PARFER a été remis au commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique relative au projet LESLYS, ce contre projet prévoit un tronçon commun (sur la voie du CFEL) jusqu'à la sortie de PUSIGNAN, puis une bifurcation vers l'aéroport pour LESLYS dans un couloir unique de nuisances qui regroupe : la piste de l'aéroport, la ligne TGV, LESLYS et la route ( voir schémas joints, plans 1 et 2).

Le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable au projet présenté par le conseil général du Rhône, ce qui conforte PARFER dans ses choix.

Nous sommes intervenus auprès de Monsieur le Ministre Jean-Louis BORLOO afin qu'il demande au préfet (qui n'a pas encore signé la DUP) de revoir le choix du tracé avec le conseil général du

Rhône.

Je vous fais parvenir une copie de ces courriers et la réponse du préfet.

Nous souhaiterions que vous interveniez sur ce dossier qui concerne aussi l'écologie puisque il s'agit en fait de regrouper partiellement 2 tracés sur une seule voie ferrée existante et par conséquent de protéger les espaces verts et terres cultivables au Sud de la commune de PUSIGNAN conformément aux recommandations de la DTA.

Toutes les informations sur ce dossier sont sur le site : <http://www.parfer-lyon-cremieu.org>

En espérant que votre haute autorité saura convaincre les responsables concernés de travailler dans le sens du développement durable et le respect des espaces verts, conformément au Grenelle de l'environnement, veuillez accepter, madame la Ministre , l'assurance de notre haute considération.

Pour le collectif, le porte parole

Gérard MAURIN